

## Les soutiens financiers

### Les aidants témoignent

"Il y a beaucoup de dépenses qui sont liées à la maladie de mon mari. Même s'il existe des aides, on ne sait pas toujours qu'elles existent et surtout, ça prend beaucoup de temps pour faire toutes les démarches, alors que du temps, je n'en ai pas".

"Pour moi, le plus important, c'est de savoir comment financer rapidement une rampe d'accès à notre maison pour ma fille, qui est en fauteuil roulant".



### Présentation

Qu'il s'agisse de situations de handicap ou de maladie, de nombreuses familles se retrouvent à devoir faire face à des questions d'ordre financier.

Que ce soit pour mettre en place des services à domicile, acheter du matériel adapté, aménager un logement au bénéfice de la personne aidée, accéder à un répit, "compenser" la perte d'un salaire (...), il peut être difficile pour les aidants de savoir ce qui existe, de faire toutes les démarches nécessaires.

**Dans cette rubrique, seront présentées, des aides financières qui sont pour l'essentiel délivrées aux personnes handicapées (enfants, adultes) ou aux personnes âgées en perte d'autonomie. Il ne s'agit donc pas d'aides directement versées aux aidants familiaux mais elles contribuent à améliorer la qualité de vie de leur proche et donc, souvent, aussi la leur.**

**Etre salarié ou dédommagé en tant qu'aidant familial :**

**Certains aidants ont la possibilité d'être dédommagés ou salariés par le biais de la personne qu'ils aident, dans des conditions bien précises. Les aidants peuvent également percevoir des allocations et des aides pour prendre des congés. Ils peuvent enfin bénéficier d'aides financières indirectes : affiliation gratuite à l'assurance vieillesse, exonérations ou allègements d'impôts.**

**Ne pas oublier également que tout aidant peut solliciter toutes les aides sociales, médicales,**

Accueil > Les soutiens financiers

### techniques "classiques".

Pour en savoir plus, cliquez sur les aides qui vous intéressent.

- Les principaux interlocuteurs
- Les allocations, salaires, compensations pour les aidants familiaux
- Les aides aux déplacements
- Les aides pour les temps de répit
- Les aides aux dépenses de santé
- Les aides à l'aménagement du domicile
- Les aides aux vacances
- Les aides aux prises de congés professionnels